Lancement de la **campagne AVC, Agir Vite C'est important**

A l'occasion de la journée mondiale de l'AVC, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, souhaite renforcer les actions de lutte contre les accidents vasculaires cérébraux. C'est pourquoi la ministre renouvelle, à partir de ce mardi 29 octobre, la campagne nationale d'information et de sensibilisation sur la reconnaissance des signes de l'accident vasculaire cérébral (AVC) et la conduite à tenir en cas d'apparition de ces signes.

En France, 130 000 nouveaux cas d'AVC surviennent chaque année, dont 25% chez les moins de 65 ans. Il peut également survenir chez l'enfant.

L'AVC est la première cause de handicap acquis chez l'adulte : environ 500 000 personnes souffrent au quotidien des séquelles d'un AVC.

Souvent appelé « attaque cérébrale », l'AVC est provoqué par un arrêt brutal de la circulation sanguine dans une partie du cerveau, qui entraîne la mort des cellules cérébrales dans la zone touchée. Plus la prise en charge se fait tôt, mieux l'AVC peut être traité.

C''est pourquoi cette campagne engage à mobiliser le grand public, afin que l'AVC soit perçu comme une extrême urgence. Il s'agit de reconnaitre les signes d'alerte de l'AVC, de réagir avec les bons gestes permettant de mettre en place au plus vite le traitement spécifique.

Dans le cadre du plan national AVC 2010-2014, de nombreuses avancées ont été réalisées. Ainsi 126 unités neuro-vasculaires sont mobilisées en France pour la prise en charge en

urgence de l'AVC. L'enjeu majeur est la réduction de la mortalité et de la gravité des séquelles et handicaps. A l'occasion de cette campagne, la ministre des Affaires sociales et de la Santé tient à rappeler l'importance de la prévention pour lutter contre les facteurs de risques de l'AVC. Car plus on cumule de facteurs de risques, plus on augmente le risque de faire un AVC, et il est possible d'agir sur un grand nombre de ces facteurs : hypertension artérielle, diabète, tabagisme, obésité, taux élevé de cholestérol,... Agir sur sa consommation de tabac, sur son alimentation, augmenter son activité physique, sont des gestes de prévention utiles pour se protéger. Des actions de prévention et d'éducation en santé qui seront un des axes majeurs de la stratégie nationale de santé que la ministre des Affaires sociales et de la Santé vient de lancer le 23 septembre dernier.

Signée « AVC, agir vite c'est important », la campagne a pour objectif de faire connaître les signes d'alerte de l'AVC et la conduite à tenir en cas d'apparition de ces signes.

La campagne 2013, qui débute le 29 octobre, comprend la diffusion d'un spot radio (jusqu'au 11 novembre), une campagne internet (jusqu'au 29 novembre), ainsi qu'une campagne d'affichage et un kit de communication pour les relais.